

En Bretagne, une commission régionale a été créée, ainsi que des commissions départementales. M. André Mussat, professeur d'histoire de l'art à la Faculté des lettres, est vice-président de la commission régionale (le président est le Préfet inspecteur régional). Les commissions départementales ont pour président le Préfet et pour vice-président, les directeurs des Archives. M. Mussat est le principal organisateur de l'entreprise. Dès 1964, il s'est mis au travail. Une équipe a été formée comptant trois collaborateurs dont un photographe ; elle est secondée par des étudiants zélés. Le canton de Carhaix et deux cantons voisins ont été « traités », ainsi qu'une partie de la ville de Rennes (rue Saint-Georges). Des bureaux et laboratoires ont été aménagés à l'étage supérieur de la Bibliothèque municipale de Rennes. L'affaire est bien engagée, elle est soutenue par des crédits importants et l'énergie d'un ministre entreprenant, M. André Malraux. Une longue persévérance est la condition de son succès. La Bretagne compte en effet 172 cantons. Or, avec les moyens dont on dispose actuellement, on peut mener à bien deux ou trois cantons par an, à condition qu'ils ne possèdent pas une grande ville.

Il faudra probablement réduire les premières perspectives. *L'Inventaire*, en effet, doit, selon le premier projet, s'étendre aux monuments et objets *disparus* aussi bien qu'à ceux qui existent. Il doit consacrer à tous ces monuments et objets d'abord une notice sommaire ou « dossier léger » puis une monographie exhaustive au « dossier lourd ». Tout cela est réalisable mais demandera un nombre d'années infini. En toute sincérité, il serait prudent de ne pas laisser *l'Inventaire* s'enliser dans le dédale des choses disparues et des historiques absolument complets, critiques et comparatifs avant que n'ait été mené à bonne fin *l'Inventaire* descriptif des existants.

SERVICE DES FOUILLES ET ANTIQUITÉS. — La promulgation des décrets et arrêtés concernant les nouvelles structures de la Recherche archéologique s'est poursuivie pendant l'année 1964 (*J. O.* des 25 avril, 27 mai, 4 août, 13 août 1964 et enfin 21 janvier 1965). Faute de pouvoir augmenter le nombre total des circonscriptions archéologiques, il a fallu, dans quatre cas, jumeler deux circonscriptions d'action régionale. C'est le cas pour notre région, où les nouvelles circonscriptions, englobant neuf départements, auront une surface équivalente à

90 % de la surface du Bénélux. Dès son installation, le Conseil supérieur de la Recherche archéologique s'est trouvé devant l'obligation de définir une politique de planification et de programmation des recherches en France, compte tenu des impératifs d'urgence et des problèmes régionaux, en souhaitant une très grande discipline de la part des archéologues, de manière à aboutir à des résultats partout de premier ordre à la mesure des nouveaux moyens matériels qui sont en train d'être mis à la disposition de l'archéologie nationale.

Circonscription des antiquités préhistoriques de Bretagne et des pays de la Loire. — Les opérations commencées sur le VI^e plan d'équipement ont été terminées, à savoir construction du dépôt de fouilles finistérien (annexé au Musée préhistorique finistérien), construction et aménagement du dépôt de fouilles central de Rennes ; le service a été doté d'un véhicule automobile tous terrains.

Fouilles et consolidations budgétaires : les grands chantiers de 1964 ont été nombreux. Une tranche de consolidations a été effectuée au Cairn de l'île Carn, à Ploudalmézeau ; la fouille d'urgence du grand tumulus de Tossen-Keler en Penvénan a été terminée, et pour sauver la ceinture de menhirs découverte autour, elle a dû être transportée à Tréguier. — M. J. L'Helgouach a entamé la fouille d'un grand dolmen découvert fortuitement à Gâvres, et a terminé celle de la sépulture mégalithique à entrée latérale de Saint-Quay-Perros, où d'importantes consolidations ont été effectuées. Pour la première fois depuis longtemps, un chantier important a été ouvert en pays de la Loire, M. G. Bellancourt commençant l'exploration de sites néolithiques en pleine Brière.

Fouilles de sauvetage et découvertes fortuites : parmi de nombreuses petites découvertes, signalons celles d'un dépôt de haches à talon à Languenan (acquis par le Service) et d'un nouveau dépôt de haches à douille à Loudéac (acquis par le département des Côtes-du-Nord). Plusieurs souterrains de l'âge du Fer ont pu être explorés, en particulier celui de Commana qui a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en règle, avec découverte de belle céramique décorée.

P.-R. GIOR.